



Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

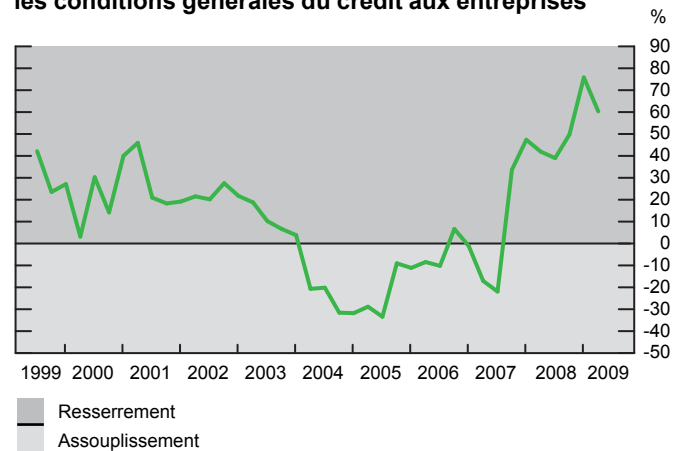
Résultats de l'enquête du 1^{er} trimestre de 2009

Vol. 2.1, 13 avril 2009

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au premier trimestre de 2009.

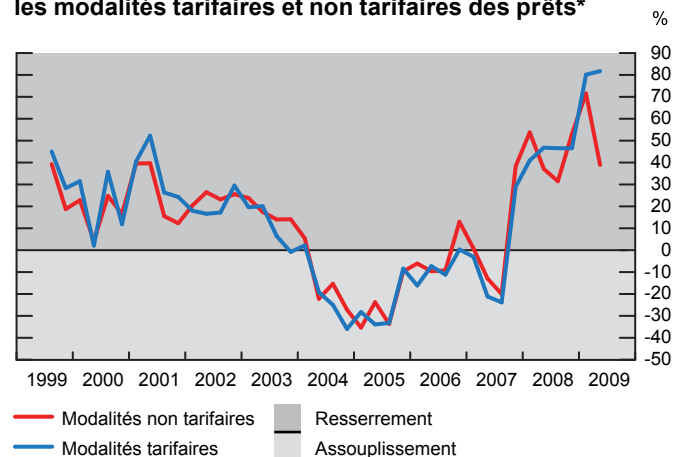
- Les répondants font état de la poursuite du resserrement des conditions du crédit.
- Les institutions interrogées attribuent le durcissement en cours aux préoccupations entourant les perspectives économiques ainsi qu'à des problèmes présents dans certains secteurs.
- Bien que le resserrement des conditions générales du crédit persiste, il est un peu moins généralisé qu'au trimestre précédent (Graphique 1). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le degré de consensus parmi les répondants à propos de la direction du changement dans les conditions; il ne dit rien sur son ampleur.
- Tant les modalités tarifaires que non tarifaires des prêts aux entreprises continuent de se durcir (Graphique 2).
- Le solde des opinions indiquant un durcissement des modalités tarifaires atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 1999. Les réponses liées à l'aspect tarifaire reflètent une hausse des frais ou des écarts par rapport aux taux de base des prêts bancaires, ou les deux à la fois.
- Le resserrement des modalités non tarifaires est moins généralisé toutefois, de nombreux répondants n'ayant signalé aucun changement à cet égard depuis le quatrième trimestre de 2008. Les réponses relatives à l'aspect non tarifaire témoignent d'un durcissement des modalités du crédit et des normes générales ou d'une limitation des fonds alloués à certains secteurs, voire les deux.

Graphique 1 : Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises*



* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts*



Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions des institutions financières pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 17 et le 24 mars 2009. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca/fr/slos/index.html>.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.